

Trois postes à pourvoir au sein de l'organe d'administration

Comme vous le savez, la gestion de notre asbl est confiée par l'assemblée générale à une petite équipe d'administrateurs bénévoles qui mettent du temps et des compétences professionnelles gratuitement au service de la collectivité en vue de gérer les infrastructures du Parc et de veiller notamment à la mise en œuvre du cahier des charges et du règlement.

Deux mandats ont été rendus disponibles courant 2025 à la suite des démissions de Madame Gillard, pour cause de déménagement, et de Monsieur Aydogdu, pour convenances personnelles.

Deux autres mandats arriveront à échéance à l'assemblée générale ordinaire de 2026, celui de Madame Smal-Goffin et celui de Monsieur Rémy qui, par ailleurs, se représentera pour un deuxième mandat en tant que trésorier.

Les statuts de l'asbl prévoyant que l'association est administrée par un conseil d'administration composé de minimum trois et maximum sept administrateurs, les membres de l'APPC pourront attribuer jusqu'à quatre mandats d'administrateur lors de la prochaine AG, sachant que M. Rémy est candidat à sa réélection.

Pour rappel, les administrateurs qui seront toujours en fonction après cette date sont MM. Houbion, Demoiété et de Terwangne, épaulés par Monsieur Mahaux, observateur.

Appel à candidatures

Un appel à candidatures est donc lancé pour la prise en charge au sein du conseil d'une ou plusieurs missions parmi les suivantes :

- Contribution à la gestion des travaux de maintenance et de rénovation des infrastructures du parc ;
- Gestion locative de la maison du garde ;
- Gestion de la sécurité et interface avec les services de Police de la Ville de Liège ;
- Gestion administrative et juridique : correspondance de l'association à caractère plus spécifiquement juridique, gestion des litiges et de la relation avec les avocats, gestion des réunions de l'organe d'administration et des assemblées générales (convocations, ordres du jour, procès-verbaux ...)
- Gestion de la communication avec les membres.

Ces différentes missions seront exercées si possible en binôme avec un autre membre du conseil d'administration et avec l'assistance de la secrétaire administrative de l'association.

Profil type

Le.a candidat.e disposera d'une disponibilité suffisante pour exercer sa fonction (minimum 1 à 2 jours/mois (en temps cumulé) ainsi que sa présence au conseil d'administration un soir par mois).

Il/elle saura démontrer son souci de l'intérêt commun des propriétaires du Parc de Cointe et aura la capacité de travailler en équipe.

Les candidatures féminines sont particulièrement attendues en vue d'assurer une mixité de genres au sein du conseil.

Mandat

Le mandat d'une durée de 4 ans, renouvelable, est non rémunéré.

Condition d'éligibilité

Il/elle sera membre effectif ou adhérent de l'APPC

Dépôt de candidature

Toute personne intéressée est invitée à envoyer une lettre de motivation par voie électronique au secrétariat de l'APPC, au plus tard pour le 16 février 2026.

Les candidatures seront soumises au vote de l'assemblée générale qui aura lieu fin mars, chaque administrateur étant nommé à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Vous avez les compétences requises mais hésitez bien légitimement ? Alors nous vous invitons à prendre contact avec un des administrateurs pour faire le tour de la fonction et de vos éventuelles questions.